

Meilleurs Vœux 1999



EDITO...



Les fêtes de Noël marquent une période de réjouissances et de retrouvailles familiales, mais aussi une année nouvelle qui arrive.

1999, c'est à la fois un chiffre qui marque la fin proche du XXème siècle, mais aussi l'aube du troisième millénaire.

Avant tout, ma pensée va à tous ceux qui éprouvés, aux malades, aux plus démunis, à ceux dont les fêtes sont synonymes de solitude. J'adresse au nom de l'Equipe Municipale nos vœux de santé, réussite pour 1999 à tous, qu'elle soit l'occasion de voir éclore vos joies, de favoriser la concrétisation de vos projets, de vos espoirs. Si 1998 a été l'année au cœur de l'exploit grâce aux bleus de l'Equipe de France, elle n'aura pas été très facile, dans un contexte économique en pleine mutation. C'est dans ce contexte que le Conseil Municipal, à pied d'œuvre chaque jour, justifiant l'action, a contribué à l'éclosion et à la concrétisation de nombreux projets (mise en service des logements HLM, agrandissement perception, redémarrage de l'EDDEC, éclairage et trottoirs rue de la Gare, achat de bâtiments, l'accueil de nombreux décideurs (M. le Préfet, M. le Président du Conseil Général, etc...) mais aussi le Congrès Départemental des Maires pour la première fois en Cerdagne, ont contribué à mieux faire connaître notre chef lieu de canton, la Cerdagne en général.

1999 sera une nouvelle année d'investissement avec :

- la 3ème tranche de l'église;
- la mise en œuvre du plan d'eau sur l'espace ludique;
- les travaux d'aménagement du lit de la rivière;
- la mise en réseau des offres du tourisme au niveau de la communauté de Communes, en privilégiant "l'outil" de promotion avec les professionnels.

Traiter le quotidien, activer l'investissement, privilégier la concertation pour mieux développer l'action et canaliser les énergies tels sont les axes de travail de l'Equipe Municipale pour 1999.

Bonne année nouvelle à tous.

Bon nou à tots.

Georges ARMENGOL,
Maire - Conseiller Général



INFORMATIONS COMMUNALES

RENCONTRE AVEC UN POETE

Le 20 octobre, dans les murs de la bibliothèque, Jordi Pere Cerdà, grand poète et romancier catalan et de surcroît natif de SAILLAGOUSE, dédicaçait son dernier recueil de poèmes "PARAULA FONDA"

Cette manifestation organisée par les bénévoles de la bibliothèques s'est achevée autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Toutes les personnes qui désirent acquérir ce livre, qui comporte également une traduction en français par le poète André VINAS, peuvent s'adresser aux responsables de la bibliothèque.



DU NOUVEAU A LA POSTE

Marie-Christine THELU, Chef d'établissement à la Poste de SAILLAGOUSE, a le plaisir de vous informer des travaux qui ont eu lieu dans votre bureau de Poste. Toujours soucieuse d'améliorer l'accueil du public, elle souhaite vous recevoir nombreux dans ses locaux qui sentent encore la peinture fraîche. De même, elle vous informe que désormais il est possible d'envoyer et de recevoir un FAX à la Poste, et de faire des photocopies.

Par ailleurs, elle vous communique la liste des heureux gagnants de la tombola :

- Mr GARRIGUE Robert

(1 enveloppe Chronopost d'une valeur de 100 F)

- Melle BERLIC Frédérique

(1 Diligo bouteille d'une valeur de 41 F)

- Mme VERGES Gilberte

(1 emballage Diligo d'une valeur de 39 F)

- Mme PARES Josiane

(1 paquet d'enveloppes pré-timbrées d'une valeur 33 F)

- Mme CERESUELA Carmen

(1 poste livre d'une valeur de 25 F)

N'oubliez pas, qu'à la Poste, pour vos envois de cadeaux, des emballages adaptés sont à votre disposition, ainsi que des cartes de vœux.

N'hésitez pas à vous renseigner soit au bureau, soit auprès de votre facteur fidèle chaque jour.

En attendant votre visite Marie-Christine THELU vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

ASSOCIATION

INTERPROFESSIONNELLE

• L'Association a organisé pour la première fois La Saint Nicolas pour les écoliers de SAILLAGOUSE ainsi que pour la crèche. A cette occasion Saint Nicolas et le père fouettard accompagnés d'un âne tenu de main de maître par notre incontournable Emile Bourriaud ont distribué des friandises aux enfants.

• A l'initiative du groupement interprofessionnel une médaille du mérite du Commerce a été remise à Mr et Mme TUBAU par le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Guy LORMAND et en présence de nombreuses personnalités et amis.

• Le groupement a organisé le 24 décembre une animation "Chocolat de Noël", du chocolat chaud ainsi que des gâteaux ont été offerts à tous par les membres du Groupement Interprofessionnel; Une loterie de Noël a également été mise en place avec de nombreux lots à la clé.

SERVICE DE LA MAIRIE

De nombreux dossiers ont été instruits par les services de la Mairie pour cette année 1998, entre autres :

- 89 dossiers de Carte Nationale d'Identité
- 13 dossiers de passeport
- 112 demandes de certificat d'immatriculation
- 63 visas de permis de chasser
- 25 dossiers d'aide sociale et 14 de renouvellement

Pour ce qui est de l'urbanisme :

- 18 permis de construire ont été déposés
- 27 déclarations de travaux
- 8 demandes de certificats d'urbanisme

Les services de la Mairie, cela représente aussi pour cette année :

- 1852 courriers réceptionnés
- 1413 courriers envoyés
- plus de 1500 appels téléphoniques par mois
- plus de 460 accueils au guichet par mois

Telle est l'activité dont se sont acquittés, toujours avec professionnalisme et gentillesse Michèle, Denise et Sophie

RECENSEMENT

DE LA POPULATION

Le recensement de la population aura lieu à partir du 8 mars 1999 dans les maisons individuelles et les appartements. Les personnes vivant en "communautés" (foyers de travailleurs, cités universitaires, internats, hôpitaux, établissements militaires...) sont recensées dès février. Cette action conjointe de l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) et des mairies est l'occasion unique de disposer d'une photographie précise et actualisée de la population, dans sa diversité et son évolution. C'est pourquoi, chaque personne vivant en France, quels que soient sa nationalité et son âge, est concernée. Un agent recenseur viendra déposer et retirer à votre domicile des questionnaires. Votre anonymat est préservé, les informations individuelles recueillies sont confidentielles et uniquement destinées à l'INSEE, qui les transforme en statistiques. Les indications chiffrées obtenues sont indispensables pour faire des choix en matière de politique d'emploi, de formation, de protection sociale et sanitaire (transports, crèches, hôpitaux, écoles, routes, équipements sociaux, culturels et sportifs...) Votre participation est nécessaire, pour la collectivité nationale et surtout pour la vie de votre commune.

INFORMATIONS COMMUNALES

DEVIATION

DE SAINT FELIU D'AMONT

Les travaux de la déviation de SAINT FELIU D'AMONT par la nouvelle RN 116 ont commencé fin octobre.

La mise en service, sauf en cas d'empêchement majeur, est prévue à Pâques 2000.

A.S.S.E.D.I.C

L'ASSEDIC :

- collecte les cotisations des employeurs et des salariés,
- inscrit les demandeurs d'emploi et les indemnise,
- finance certaines mesures pour l'emploi

Malgré diverses interventions auprès de la Direction Régionale de l'Assedic pour qu'une permanence soit mise en place sur le Point Public à SAILLAGOUSE, aucune réponse positive n'a été obtenue.

En l'état actuel des choses, si vous désirez :

- Vous inscrire comme demandeur d'emploi

Tél N° vert : 0800.20.37.66

- Vous renseigner sur votre dossier : 08.36.642.642.

- Ecrire : Service départemental des P.O.

B.P.141 - 66841 PERPIGNAN

- Vous rendre sur place : PRADES

Zone d'activités "Le Pradéen"

IMPOTS :

LA VISIO-COMMUNICATION

Depuis les locaux de la Trésorerie de SAILLAGOUSE, sur l'écran d'un micro-ordinateur équipé d'une caméra miniature, le visage du fonctionnaire Pradéen apparaît "en direct", il s'agit là d'une dernière technologie dite de visio-communication.

Il suffit de composer un numéro de téléphone et vous voilà mis en relation directe avec le centre des Impôts de PRADES, plus besoin de rédiger un courrier ou de se déplacer.

Monsieur DE MAURY a testé pour nous ce nouveau système, il s'est mis dans la peau d'un contribuable bougon avec feuille d'imposition à la main car il est même possible de visualiser le contenu de n'importe quel document à l'aide d'un scanner ainsi les renseignements ou les réponses peuvent être donnés et pris sur le vif.

Cette initiative est inédite en France, seuls la Cerdagne et le Capcir vont pouvoir bénéficier de ces innovations technologiques.



Si ce système permet de traiter un certain nombre de problèmes en direct, on ne peut se réjouir du poste supprimé à la Recette des Impôts, dans le cadre d'une politique nationale qui a vu la suppression de 72 recettes locales en zone rurale. En effet, le "meilleur pilote automatique" ne remplacera jamais la présence humaine. C'est pourquoi dans le cadre de l'aménagement du territoire, plus conforme à notre monde rural, le "télé-travail" proposé aurait pu maintenir le poste, grâce aux nouvelles technologies. Des tâches aujourd'hui réalisées dans les grandes villes pourraient être assurées depuis la zone rurale.

FONCTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ECOLE

Pour l'année scolaire 1998-1999, les parents élus à l'école primaire sont :

Mme HELEUT Jocelyne

Mme CHEVREY Sophie

Mme MARIE Suzy

Mme ROURE-FARRERO Danielle

Mme MARANGES Anne-Marie

Mme CARRERAS Marie-Pierre

Pour l'école maternelle :

Mme BALAT

Mme HEMINE

Mme DEJOB

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

La municipalité et l'école de SAILLAGOUSE mettent en place un conseil municipal des enfants, à compter de la rentrée scolaire 98/99.

Toutes les activités (élections, délibérations...) ont eu lieu pendant le temps scolaire et entrent dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté (prendre conscience de la responsabilité de chacun dans la société, connaître les institutions, etc...) mais touchent aussi d'autres matières scolaires : français, mathématiques, histoire.



A la veille des vacances de Toussaint, les élèves du CP au CM2 ont élu leurs 15 représentants. Ces derniers ont à leur tour élu leur maire : Paul Ribot.

Les projets seront présentés et débattus par les jeunes conseillers devant le conseil municipal de SAILLAGOUSE. Ainsi les enfants pourront faire entendre leur voix.

INFORMATIONS COMMUNALES

POUR AVIS :

NETTOYER SES TROTTOIRS

Les propriétaires riverains sont-ils tenus d'enlever la neige devant chez eux ou cette obligation incombe t-elle à la mairie ?

Le Code des Communes autorise le maire à prendre un arrêté obligeant les riverains à enlever la neige devant leur pas de porte. Le maire peut sanctionner par une contravention de première classe ceux qui n'auront pas rempli cette obligation. Mais, plus grave, les riverains qui ne dégagent pas leur trottoirs en hiver de la neige ou du verglas qui les rendent impraticables risquent d'être tenus pour responsables des accidents survenus à des passants. Un piéton qui glisse et qui chute sur la neige ou le verglas devant une propriété peut engager la responsabilité civile (article 1384 du Code Civil) du riverain.

Important : cette obligation incombe au riverain qu'il soit propriétaire ou locataire des lieux.

SIGNALISATION - CIRCULATION

Le Conseil Municipal a décidé de mener une expérience durant l'été et en période hors vacances en matière de circulation, sur la Rue du Torrent en apposant un sens interdit entre le croisement de la Rue du 19 mars 1962 et la colonie Notre Dame. En effet, de nombreux accrochages avaient été signalés les autres années à hauteur de "Planotel" et à la "Tinturerie" en raison de l'exiguïté de la route entre autre. Cette expérience a permis de tirer un certain nombre d'enseignements que la commission va prendre en compte dans les propositions qui seront présentées aux commerçants, artisans concernés, aux résidents du quartier usagers, chacune ayant des avantages et des inconvénients qu'il conviendra d'analyser objectivement. Ces décisions nécessaires seront prises en compte dans le cadre de la démarche globale dans le domaine de la sécurité (RN 116 - Place de Cerdagne - Stationnement bus) et en fonction des nouvelles implantations commerciales.

Le sens interdit est provisoirement enlevé en attendant la décision définitive.

Soyez prudent pour votre sécurité, celle de vos enfants.

INAUGURATIONS

Le samedi 7 novembre dernier ont été inaugurés les premiers logements H.L.M. de notre village (12 logements et 12 garages) en présence de Messieurs OLIVE et ESTEVE du Conseil Général, M. FRANCE-RIES, assistant parlementaire de M. BOURQUIN et Mme PRAMAYON, Directrice Départementale de l'Office des H.L.M., du Conseil Municipal de Saillagouse.

Implanté au cœur du village, entouré par le lotissement communal, tous les intervenants se sont félicités de la qualité de réalisation et de son intégration dans le centre bourg. Cette réalisation a permis de confirmer la volonté du Conseil Municipal, après l'OPAH, le lotissement communal, de développer de l'habitat permanent, tout en maintenant ses objectifs dans le domaine touristique, et de la qualité de l'accueil.



Sur la même lancée a été également inaugurée la rue permettant l'accès au lotissement "LA COULOUMINE" dénommée "Rue du 19 mars 1962" en mémoire des "trois millions d'hommes qui sont allés en Afrique du Nord de 1952 à 1962, aux 30000 morts, 300000 blessés, aux Pieds-Noirs et harkis et à tous ceux qui ont souffert lors de cette guerre révolutionnaire importée d'Indochine".

Ces manifestations ont été suivies d'un apéritif convivial offert par la Municipalité.

HOTELLERIE DE PLEIN AIR

Cette année, l'Assemblée Départementale de l'Hôtellerie de Plein Air s'est tenue à SAILLAGOUSE en présence de Mr Bernard SAUVAIRE, Président Régional de F.H.P.A., Mr Roger PLA, Président Départemental, Madame POU-DOU, Directrice Régionale, Mr Jean-François BEY et Marie GOURC du bureau Départemental. Le bilan saisonnier, les soucis normatifs, la promotion et l'évolution de la demande tels ont été les thèmes abordés.

Les questions posées aux responsables de la fédération témoignent des difficultés à appliquer les directives en matière de sécurité, les mises aux normes impliquent des investissements pas toujours faciles à supporter financièrement. Les problèmes propres à chaque camping ont été soulevés et ont obtenu réponse.

Le dernier point abordé a été la présentation du programme du Congrès de l'hôtellerie de plein air qui se tiendra à la Grande-Motte en février prochain.

La qualité de la réception réservée par la commune de SAILLAGOUSE à la fédération a grandement satisfait tous les participants.

S.I.V.P.C./MUSEE DE CERDAGNE

1998: une année de transition

L'année écoulée a permis à l'équipe du S.I.V.P.C. - élus des six communes membres et salariés - de poursuivre le travail engagé voilà 8 ans au service d'un projet global d'aménagement culturel du territoire en Cerdagne. Cet important travail a pu se mesurer en termes d'événements publics, d'actions de diffusion culturelle, etc... mais est souvent resté "invisible" pour la population, au travers d'actions qui ont pourtant contribué à porter le projet toujours plus loin pour l'amener aujourd'hui au seuil d'étapes décisives.

INFORMATIONS COMMUNALES

Ainsi, on peut citer les moments forts suivants:

*** autour du Musée de Cerdagne "en chantier" :**

l'entrée en fonction effective de la conservatrice du Musée, Montserrat INIESTA, qui a fait redémarrer le travail conceptuel et scientifique du projet, notamment par la mise en oeuvre du travail de conservation sur les collections du musée (tri, désinfection, rangement,...) mais aussi de l'achèvement du **programme scientifique et culturel du projet de musée multi-sites** qui deviendra la référence et le cadre pour l'édification du futur musée dans toutes ses dimensions.

Aujourd'hui, ce programme (lourd de quelques centaines de pages) définit le Musée de Cerdagne à créer, comme un musée de société éclaté sur plusieurs sites, dont la thématique centrale sera la frontière et le passage, et qui se pense comme un projet de développement économique et culturel au coeur de l'Eurorégion. Il propose l'organisation en réseau suivante:

- à **Saillagouse** deux fonctions essentielles au dispositif d'ensemble: le soutien à la recherche avec le **dépôt de fouilles archéologiques** (déjà existant), et la **dynamisation du tourisme** dont le patrimoine est un vecteur porteur, par un aménagement qui pourrait accueillir de façon complémentaire, les structures touristiques et la vitrine du patrimoine cerdan (exposition permanente, audio-visuel multi-media, bornes interactives d'informations touristiques,...).

- à **Eyne** la Maison de la Montagne, en partenariat avec la Réserve naturelle, offrira une approche du patrimoine naturel par un équipement muséographique, un espace pédagogique et un Jardin botanique,

- à **Osséja** le Carrefour des écritures pourrait réunir un espace d'exposition sur les roches gravées ainsi que la future médiathèque de Cerdagne, tête de réseau qui relierait divers points-bibliothèques du territoire ainsi que l'Espace Musée Multimedia d'Estavar

- à **Estavar** l'Espace Musée Multimédia se définirait comme le "pôle image et multimédia" du dispositif d'ensemble, en articulation avec le Musée et la Médiathèque, et ayant de multiples fonctions (éducative: formation des Jeunes et adultes aux nouveaux outils de communication et à la lecture de l'image; documentaire: consultation des bases de données du Musée et de la Médiathèque; informative et communicationnelle: par la création d'un site Internet sur le Musée et la Cerdagne; muséographique: par la création d'expositions virtuelles).

- à **Ste Léocadie** le pôle central du musée, consacré à l'histoire de la Cerdagne construite autour de sa frontière

- **enfin, à partir de Nahuja**, une valorisation du patrimoine sacré ainsi que la création d'itinéraires d'interprétation du patrimoine en suivant des sentiers existants.

Ce programme est un schéma qui servira de base à une étude de programmation architecturale et économique qui donnera tous les éléments techniques et financiers permettant aux élus de valider définitivement ce projet, d'en établir l'échéancier de réalisation et de rechercher les financements nécessaires à sa réalisation.

- un nouveau **programme d'animations** autour du patri-

moine durant l'été

- la poursuite de programmes de **recherche** sur le patrimoine cerdan (étude archéologique et historique de la ferme Cal Mateu, étude sur la tradition fromagère en Cerdagne **partenariat** avec la coopérative laitière Cimelait)

- le développement de partenariats sur le territoire (avec le Museu Cerdà de Puigcerdà; le programme LEADER II Terres Romanes: l'association départementale Réseau Culturel)

- le bouclage financier de la 2ème tranche de **travaux de la Maison de la Montagne à Eyne** et le démarrage de ces travaux

*** en matière de développement culturel**

- le lancement de l'étude de faisabilité de la Médiathèque de Cerdagne envisagée à Osséja

- la poursuite de l'animation et la gestion des salles de cinéma de Saillagouse et Osséja ainsi que de la Saison culturelle en Cerdagne, l'ensemble de ces activités permanentes accueillant chaque année plus de public, notamment local.

*** en matière de professionnalisation de l'équipe du S.I.V.P.C.:**

Aujourd'hui l'équipe est composée de 12 personnes, dont deux emplois-jeunes recrutés en cours d'année pour occuper les fonctions d'animateurs du patrimoine; ces nouvelles activités pourront donc accompagner de façon permanente le développement du musée tout au long de l'année.

1999: une année charnière

C'est l'année qui permettra d'engager le musée dans une phase concrète de réalisation par:

- le **lancement de l'étude de programmation architecturale et économique** du projet de musée dans son ensemble, pour une restitution de ses résultats mi 99, suivie des débats nécessaires à la décision définitive concernant le projet et le lancement de l'appel d'offre architectural fin 99

- **l'ouverture** de l'un des pôles du musée: **la Maison de la Montagne à Eyne** qui sera inaugurée avec une exposition intitulée "Mémoire d'eau: paysages et cultures de l'eau en Cerdagne, Capcir, Conflent"

- **la poursuite de la structuration de l'équipe du S.I.V.P.C.** par le recrutement de deux emplois-jeunes supplémentaires: un agent de développement technologique et un agent de développement des publics: un autre emploi-jeune sera sollicité pour l'animation de l'Espace Musée Multimédia

- **le développement de la politique d'animation du musée** sur toutes les communes du S.I.V.P.C. et la mise en oeuvre d'actions de préfiguration du futur musée à Cal Mateu durant l'été 99.

Plus que jamais, le Musée de Cerdagne et le S.I.V.P.C. ont besoin de tous pour que ce projet, porté jusqu'à présent par six communes, puisse devenir le projet culturel de tout un territoire.

Pour lancer la discussion, un atelier-débat sur ce projet est proposé à toute la population le **samedi 16 janvier 99 à 18h au cinéma d'Osséja**. A très bientôt, donc...

INFORMATIONS COMMUNALES

SYNDICAT DU PUIGMAL

Cette année des travaux d'aménagement de la station ont été réalisés :

- Travaux d'enneigement artificiel :
 - secteur Cotxé : la totalité des Perdrix + Baby
 - secteur Las Planes : 3/4 Dure Neu
- Travaux de terrassement :
 - Piste des Perdrix
 - Baby
 - Et reprofilage de la Moustelle
- Engazonnement sur les pistes aménagées
- Création d'un parking supplémentaire à Cotxé (100 à 150 véhicules)
- Déplacement du télésiège du Baby sous la Jasse de l'Artigüe
- Installation de deux télécordes à Cotxé

TARIFS STATIONS 98/99

PUIGMAL	Saison :	Résident adulte : 600 F
		Enfant : 350 F
	Journée :	Adulte : 110 F - Enfant : 85 F
	1/2 journée :	Matin : 90 F - Après-midi : 80 F
		Baby : 30 F
EYNE	Journée :	Adulte : 105 F - Enfant : 85 F
	1/2 Journée :	Adulte : 85 F - Enfant : 75 F
PORTE	Journée :	Adulte : 110 F - Enfant : 89 F
		Etudiant : 65 F
	1/2 journée :	Matin : 75 F - Après-midi : 80 F

BIENVENUE

Septembre 1998 a vu l'arrivée d'un nouveau Directeur Fabrice JULLIAN à l'école primaire; Avec une équipe jeune, de nouvelles actions et projets ont été mis en place et ont impulsé une nouvelle dynamique (Conseil Municipal des Jeunes, actions liées à l'environnement et à l'eau); Se sont plus de 100 enfants réparti dans 5 classes qui bénéficie de leurs compétences.

Bienvenu à Fabrice JULLIAN et bon séjour à SAILLAGOUSE où il aura l'occasion de s'impliquer dans les animations du village.

FELICITATIONS

Toutes nos félicitations à Claudine CAILLOUS qui, pour la Saint Crépin (fête des cordonniers) s'est vue décerner le titre de Compagnon de l'Ordre du Mérite National de la fédération des Cordonniers de France. Il s'agit là d'un cas unique en France pour une femme.

PROMOTIONS

• Notre ami Patrice BASTOUL, Responsable de l'O.N.F. vient d'obtenir la mutation qu'il souhaitait pour l'Outre Mer; Arrivé en 1980 à SAILLAGOUSE, il s'est parfaitement intégré à la population Cerdane, ainsi l'avons nous retrouvé à la base de nombreux projets de développement et de conservation de notre forêt mais aussi dans de nombreuses activités. Sérieux, consciencieux, homme de terrain et d'initiative et de bon conseil, il était reconnu de tous, ainsi que par ses collaborateurs. Bon séjour en Outre Mer et à bientôt en Cerdagne où il garde de nombreux amis.

• M. Francis LACONDE a également obtenu une promotion, il est inscrit au tableau d'avancement au grade de commandant.

SAILLAGOUSE ET LA CERDAGNE

Monsieur CANTALOUBE particulièrement attaché à notre village, dans lequel il a retrouvé ses racines, vient d'écrire un livre sur "SAILLAGOUSE ET LA CERDAGNE", relatant de l'histoire ancienne, véritable témoignage de la vie de notre village jusqu'à ces jours, cette édition représente de nombreuses journées de recherche et de travail. Présenté au public le 22 décembre dernier, à la mairie, je tiens au nom de notre communauté Saillagousaine à remercier l'auteur pour la qualité de son œuvre.

DU NOUVEAU CHEZ NOS COMMERCANTS

La famille TUBAU a cessé son activité, le groupement des commerçants, la Chambre de Commerce, le Conseil Municipal étaient venus nombreux pour féliciter Jacques



Michel et Michelle qui tenaient le bureau de tabac et la presse depuis 16 ans. Leur sympathie a fait la renommée de leur commerce et l'amitié des clients. Souhaitons bonne chance à Nathalie et Jean-Marc ROUGE, leurs successeurs qui ont aménagé un magasin avec un nouveau design.

JUMELAGE

Depuis notre première rencontre avec nos amis bretons de BERVEN-PLOUZEVEDE, au mois d'avril dernier, les déplacements entre nos deux communes se sont succédés confirmant ainsi notre désir mutuel d'aboutir sans plus tarder au jumelage officiel.

D'un commun accord, il a été décidé que cette cérémonie s'effectuerait successivement dans chacun de nos villages :

- le 13 et 14 février 1999 à SAILLAGOUSE à l'occasion des fêtes de Carnaval (et Saint Valentin !),
- le 26 Juin 1999 à BERVEN-PLOUZEVEDE.

Nous ne doutons pas que ce rapprochement entre Mer et Montagne sera bénéfique pour tous.

CARNAVAL 99

Toutes les personnes souhaitant participer à la préparation du Carnaval (confection des fleurs et chars) seront les bienvenues tous les lundi et vendredi soir.

Tél. 04 68 04 72 89.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

REDEVANCE ORDURES MENAGERES

Comme annoncé dans le bulletin municipal de janvier 1998, le Conseil Municipal a décidé par délibération de passer de la taxe ordures ménagères, que chacun recevait avec le foncier bâti, à la redevance ordures ménagères.

La taxe ordures ménagères était calculée en fonction de la base du foncier bâti de chaque immeuble, la participation de chacun était donc différente suivant la valeur cadastrale ou des travaux d'amélioration réalisés sur le bâtiment.

Le traitement des déchets ménagers et des non consommables est un service et non un impôt. Chaque ménage, entreprise, profession libérale, administration, produit des déchets. Ces derniers ne sont plus brûlés localement (cela a permis d'améliorer la qualité de l'air et de notre environnement), mais transférés hors canton.

L'ensemble de ces prestations (ramassage, transfert...) élève en 1998 pour la commune de Saillagouse à 520.000 francs, soit un coût du traitement et transfert de 1000 F/tonne.

L'analyse du système précédent a montré ses limites:

- 19 % des foyers (soit 109 familles) ne payaient pas de taxe sur les

ordures ménagères

- 2 % payaient moins de 200 francs

- 12 % payaient plus de 1000 francs

- 13 % payaient entre 200 et 400 francs

- 54 % payaient entre 400 et 1000 francs.

Dans un souci de mutualisation, de solidarité et de juste

prix, le Conseil Municipal a donc délibéré pour mettre en place la redevance. Ainsi, le montant annuel par foyer est de 600 Francs, soit 50 francs par mois, soit moins de 1,70 francs par jour.

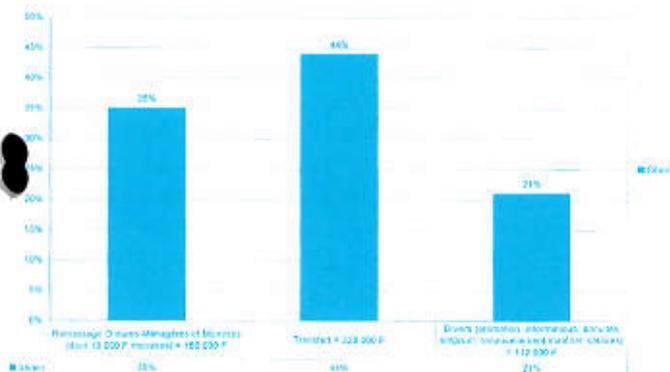
Les locations meublées, artisans, professions libérales, administrations ou assimilés : 400 francs par an.

Pour les commerçants liés à l'accueil (hôtels, restaurants, campings...) et certaines activités productrices de beaucoup plus de déchets non consommables, la commission a proposé des tarifs prenant en compte l'activité économique de chacun (hôtels-restaurants-bar: 200 F/chambre, campings : 85 F/emplacement...). (Exemple: une redevance de 10.000 F représenterait 10 tonnes de déchets/an soit environ 33kg/jour un coût de 33 F/jour). Sur la base du coût global (soit 520.000 F), la redevance ordures ménagères est réglée pour 80 % par les ménages, 10 % par les artisans, commerçants, professions libérales et administrations et 10 % par les professionnels de l'accueil.

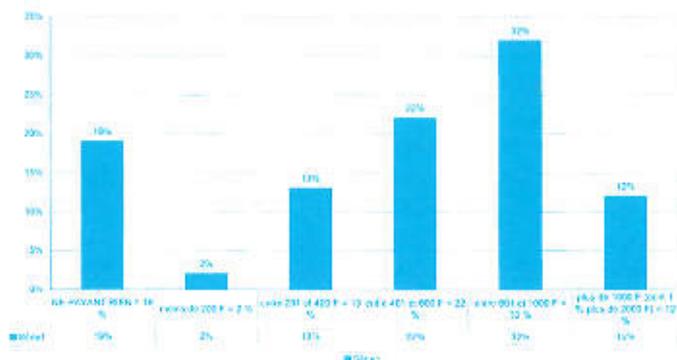
Aujourd'hui, le tri des ordures ménagères (verre, papier...) est un élément de diminution des coûts. En effet, il permet de diminuer la prestation de transfert réalisée sur l'ensemble de la Cerdagne Capcir par la STAN à partir du site d'Ur, qui est calculée en fonction du poids transféré. Les verres, cartons, s'ils sont convenablement triés, sont acheminés vers l'Espagne et la prise en charge du transfert est gratuite. Il en est de même pour les métaux.

Une action d'information et de sensibilisation au tri sélectif mais aussi à l'ensemble du service rendu "ramassage ordures ménagères" est prévue pour 1999.

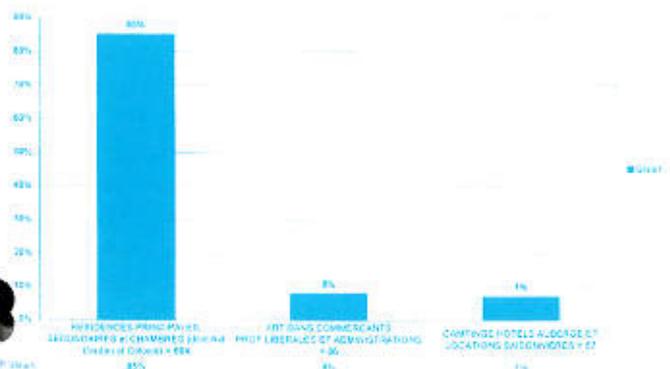
COÛT TOTAL ORDURES MENAGERES = 520.000 Francs



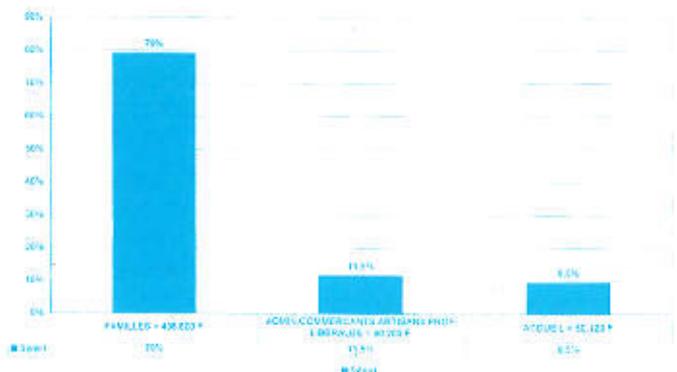
ORDURES MENAGERES (JAUVIN 1928) - REPARTITION DE LA POPULATION (en %) PAR TRANCHE DE REDEVANCE



POPULATION SAILLAGOUSE PAR SECTEUR D'ACTIVITE



ORDURES MENAGERES - RECETTES EN % PAR TRANCHE D'ACTIVITE



ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

41^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE L'ASSOCIATION DES MAIRES ET DES ADJOINTS

L'Association des Maires des Pyrénées Orientales a été créée en 1947. Depuis l'origine, elle regroupe l'ensemble des 226 communes du Département.

Ses missions essentielles sont :

- * Conseil et assistance aux élus dans leur gestion administrative quotidienne,
- * Informations des élus par la diffusion régulière d'informations tant par le bulletin mensuel interne "Maires Info" que par des dossiers spécialisés,
- * Formation des élus avec l'organisation de réunions décentralisées sur divers thèmes,
- * Interventions locale ou nationale sur les problèmes généraux ou spécifiques rencontrés par les communes du Département,
- * Partenariat avec divers services d'Etat ou organisme d'intérêt public,
- * Favoriser le transfert, l'échange d'informations et d'initiatives entre les communes,
- * Relations avec l'association des Maires de France et les autres associations d'élus,
- * Représentation des élus au sein de nombreux comités ou commissions.

Pour la première fois depuis son existence, l'Association Départementale des Maires et Adjointes avait décidé de délocaliser en Cerdagne son Congrès Départemental.

Ainsi, l'ensemble des allocutions et débats se sont déroulés à SAILLAGOUSE et le repas préparé par des professionnels locaux a été dégusté à l'Espace Colette Besson à Font-Romeu.

Ce congrès, qui a pris beaucoup d'altitude, comme le montrent les diverses interventions, a réuni autour de Monsieur le Préfet, Messieurs les Sénateurs Marquès et Blanc, Messieurs les Députés Codognès et Bourquin, plus de 400 Maires et Adjointes de tout le Département.

L'organisation de cette journée n'aurait été possible sans la volonté du Président Marquès et de son bureau, ses collaborateurs de l'Association Départementale, le prêt de matériel du Conseil Général et le travail de l'ensemble du personnel communal de Saillagouse et de Font-Romeu, de Jean-Pierre Forcadell et de l'ensemble du Conseil Municipal de Saillagouse, du Maire de Font-Romeu et de son équipe.

Qu'ils soient tous remerciés, grâce à leur dévouement, c'est la Cerdagne qui a démontré sa capacité à recevoir de telles manifestations.

Voici quelques extraits des différents intervenants :

Monsieur Georges ARMENGOL

Je remercie Monsieur le Président de l'Association des Maires, les Membres du bureau, leurs Collaborateurs, d'avoir accepté d'organiser pour la première fois le Congrès Départemental des Maires et Adjointes en

Cerdagne. C'était à la fois un pari ambitieux, mais aussi un symbole fort vis à vis de la population, des élus de ce plateau vivant qu'est la Cerdagne et l'occasion pour ce 41^{ème} Congrès de prendre de l'altitude.

... vous êtes nombreux, collègues Maires, Adjointes, Représentants de l'état, Administration, Exposants, bravant les difficultés d'une route nationale 116 dont vous conviendrez avec moi la nécessité d'investir lourdement dans le prochain plan entre Villefranche et Mont Louis.

La Cerdagne, une véritable identité culturelle, linguistique, climatique, géographique. Une cohésion économique et sociale, une qualité de l'environnement, des ressources naturelles permettant un développement durable. Mais aussi un lieu de concertation entre les différents acteurs:

Acteur de la santé: 300 millions de chiffre d'affaires

Acteur du tourisme d'hiver et d'été, l'entreprise neige fait 100 millions de chiffre d'affaires,

Acteur du monde économique, artisanat, commerce, agriculture, services, soit autour de 2000 actifs, aujourd'hui atteints de plein fouet par une concurrence d'entreprises européennes à différentiels fiscal et social, mais aussi par le choc d'une micro économie prise dans la tempête de la mondialisation.

Acteur de la recherche, du sport, du monde associatif, La Cerdagne est aussi un territoire de projets, autour du patrimoine naturel dont le Carlit et le site des Bouillouses sont les éléments de base,

Messieurs les Parlementaires, n'oubliez pas qu'on nous demande tout, à nous les maires. Aussi, lorsque vous votez les lois, veillez à ce qu'elles développent une culture d'initiative et pas seulement une culture administrative. veillez qu'elles correspondent au monde moderne qui demande une adaptation rapide aux préoccupations de nos entreprises, de nos citoyens et non un frein au développement qui conduit trop souvent à l'asphyxie réglementaire. Demain, nous Maires, serons confrontés à une situation inflationniste des charges obligatoires dans nos budgets: services incendie, ordures ménagères, contingent social, etc.

Pour qu'un souffle nouveau nous conduise en toute sécurité vers ce 3^{ème} millénaire, ... Alors ensemble, aujourd'hui comme demain, loin de tout dogmatisme, créons les conditions de cette réussite.

Monsieur René MARQUES, Président de l'Association des Maires et des Adjointes des Pyrénées Orientales

Je remercie Georges ARMENGOL et ses collègues de nous avoir reçus aujourd'hui. C'est la preuve, s'il en était encore besoin, de l'intérêt que nous, nous portons aux hauts cantons, mon cher collègue, et à ses problèmes.

... Je remercie nos deux invités, Monsieur Pierre DARTOUT, préfet, arrivé depuis quelques mois dans notre département, et notre collègue Christian BOURQUIN en sa qualité de Président du Conseil Général, ainsi que les représentants de nos collègues de Catalogne....

... Cette Association est un lieu de rencontre, de réflexion et de proposition....

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

...Les problèmes que la Cerdagne connaît en matière d'urbanisme, où les différentes réglementations, la "Loi Montagne", la "Loi sur l'eau", la "Loi sur l'environnement", appliquées bien sûr par les services de l'Etat avec la rigueur nécessaire, freinent le développement souhaité de certaines communes.

... je fais appel, Monsieur le Préfet, à vous-même et à vos services pour que l'élément conseil que peut nous donner le contrôle de légalité soit développé et soit accentué.

... des difficultés inhérentes à une concurrence exercée dans de nombreux domaines par des professionnels installés dans des pays voisins où les charges sociales, taxes et fiscalité, sont de montants ou de nature différents, au détriment des entreprises locales. ... il faut considérer que la réforme de la loi hospitalière peut entraîner de sérieuses difficultés pour un certain nombre d'établissements de cette région, notamment par l'éventualité de transferts de lits qui provoquent inéluctablement des suppressions d'emploi.

... parmi nos préoccupations le projet gouvernemental de restructuration des unités de gendarmerie et de police qui peut entraîner des modifications dans l'implantation des brigades territoriales et départementales

... Ce n'est pas la fermeture de services publics qui irait dans le sens souhaité du maintien de la population et de l'activité dans nos zones.

Notre Association continuera à être un creuset de réflexion et de proposition indispensable, ce que je disais au début de mon intervention. Je vous remercie.

Monsieur Guy ILARY, Délégué Général de l'Association

...
Je vais énumérer les trois thèmes que nous avons retenus cette année comme éléments fondamentaux de synthèse:

... l'urbanisme, qui est une préoccupation permanente pour nous tous les élus,

... les technologies nouvelles et aussi le développement local,

- un sujet incontournable qui n'a pas été traité directement par l'Association, il s'agit bien sûr du traitement des déchets ménagers.

Monsieur Christian BOURQUIN, Président du Conseil Général des P.O.

... J'ai vu, à vos côtés, combien les initiatives se multipliaient dans les domaines de l'économie, du social, de la culture, de l'environnement. J'ai vu que vous ne manquiez pas d'idées....

... nous sommes unis encore plus maintenant par la même communauté de destin....

Il s'agit de continuer à soutenir vos investissements et de donner l'impulsion à vos projets et plus particulièrement au travers des TUC et des CEF qui représentent près de 60 millions à ce jour.

Pourtant, ce système n'est plus adapté et je le dis directement devant vous ce matin, inadapté: pas sur le fond,...

Inadapté, non pas sur le volume global.... Mais il est important de revoir le dispositif dans sa forme et notamment dans son mode de calcul et d'attribution qui est établi sur des critères fiscaux et financiers très anciens et qui ne sont plus en phase avec la réalité, pour la plupart.

... C'est par le terrain que nous réussissons les changements ... comme par exemple la départementalisation des services d'incendie et de secours que nous sommes en train d'élaborer sous l'impulsion de Louis Caseilles.

...J'ai personnellement tenu à appuyer dans ce sens Louis Caseilles en mettant à sa disposition un de mes deux Directeurs

Il faudra travailler ensemble à apporter le changement dans bien des domaines. Nous nous y sommes engagés, avec des résultats comme dans le dossier des emplois-jeunes...

Beaucoup de choses vont bouger dans les mois qui viennent, tant au niveau de l'aide à l'économie, de l'entreprise, de l'application des 35 heures, sur le développement du tourisme et de l'agriculture. Toute cela se fera dans le respect d'une fiscalité modérée....

Monsieur Pierre DARTOUT Préfet du Département des Pyrénées Orientales

Dans chaque département, le congrès départemental annuel de l'Association des Maires est un moment important...c'est l'occasion privilégiée de rencontrer les Maires Qui sont les dépositaires de l'autorité publique dans chacune des 226 communes des Pyrénées Orientales,

Il n'est pas facile d'être Maire aujourd'hui dans un contexte marqué par le développement de la médiation, l'extension des responsabilités, la complexification des règles et la nécessité d'utiliser au mieux l'argent public...

Dans les Pyrénées Orientales, comme dans tout autre département, l'Etat a deux priorités, la Sécurité et l'emploi.

...Mais toutes les actions en faveur de la Sécurité seraient vaines si nous ne nous attaquons pas aux racines du mal, c'est à dire contre ce qui favorise l'insécurité et la délinquance, c'est à dire: le chômage, l'exclusion, la précarité du logement....

...L'esprit républicain....consiste en premier lieu à respecter la légalité. Vous conviendrez toutes et tous que nous devons être irréprochables.

...que le contrôle de légalité exercé sur les Collectivités Locales est, pour le Préfet, une mission qu'il tient de la Constitution. Il ne s'agit pas d'une mission destinée à décourager les initiatives, à briser les énergies ou à freiner l'imagination...

... vous portez parfois des critiques sur un contrôle jugé par certains d'entre vous trop tatillon. J'assume ces critiques. Les services de l'Etat ne refusent pas de conseiller les élus. Je vous encourage même à leur demander avis et conseil. Mais si, à l'issue de la phase de dialogue, les points de vue sont divergents, le Préfet a le devoir de demander au Juge Administratif d'arbitrer.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

... en 1998, la totalité des concours accordés à leurs communes et à leurs groupements au titre de la dotation globale de fonctionnement, DGF, et de la dotation de solidarité rurale, DSR, a été de plus de 640 millions de francs, ... nous avons réparti plus de 30 millions de francs au titre de la dotation globale d'équipement, DGE, et près de 19 millions de francs au titre de la dotation de développement rural.

... Le même projet de loi rappelle la notion de "pays" comme communauté d'intérêts économiques et sociaux, apte à signer un contrat de pays avec les partenaires du contrat de plan.

Il s'agit, en 2002 ou en 2003 au plus tard, de définir un territoire pertinent doté d'une charte de développement cohérent.

Il est un autre sujet d'actualité Natura 2000.

.....La concertation va se poursuivre, comme j'ai eu l'occasion de le dire récemment à Prades, aux Maires de ce secteur Natura 2000, ce projet intitulé Capcir, Carlit, CampCardos.....Cet environnement exceptionnel sera un atout économique pour demain, car les Pyrénées Orientales attireront de plus en plus. On en a la confirmation, effectivement, Monsieur Armengol, quand on franchit ce col après Mont-Louis, que l'on voit cette chaîne de montagnes et le Carlit, montagne majestueuse, se découper dans le ciel comme ce matin, quand on voit ces couleurs caractéristiques de cet automne, cette période de l'année, ces couleurs se diffuser sur ce plateau, on peut être aussi attaché que vous l'êtes à la beauté exceptionnelle de ces sites, de ces paysages.

... je voulais vous assurer de la détermination des services de l'État à œuvrer à vos côtés au service des communes de ce département. Je voulais aussi vous demander de garder confiance dans l'avenir et de résister à une culture de sinistrose...

HOPITAL DE THUIR

Le dernier Conseil d'Administration de l'hôpital de Thuir a confirmé la volonté de développement du service CMP/CATTP (Centre Médico-Psychologique et Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel), sur SAILLAGOUSE.

Les effectifs en personnel se décomposeraient comme suit:

- 1 psychiatre à temps partiel
- 3 infirmiers 1 cadre
- 0,5 psychologue
- 0,5 assistante sociale
- 1 agent des services hospitaliers
- 1 mi-temps de secrétariat

Certains de ces postes seront pourvus par du personnel provenant du Balcon de Cerdagne, établissement sanitaire dit en reconversion.

Ces activités s'ajouteront à celles projetées au Nid Cerdan qui développera l'activité d'une MASS.

CONGRES NATIONAL DES MAIRES

Le 81ème Congrès National des Maires s'est déroulé à Paris du 17 au 19 novembre 1998. Georges Armengol fai-

sait partie de la délégation départementale.

A l'occasion de ce congrès:

- Monsieur Jean-Paul Delevoye a été réélu Président de l'Association Nationale, Maire de Bapaume

- 3 Maires des Pyrénées-Orientales sont membres du Comité Directeur: Monsieur Jean-Paul Alduy, Maire de Perpignan; Monsieur Paul BLANC, Maire de Prades et Monsieur Louis Carles, Maire de Torreilles.

- Diverses résolutions ont été présentées concernant:

* le lien social en matière d'urbanisme et d'aménagement, de commerce et des services publics, de l'emploi et de la précarité, de l'éducation, de la culture, du sport, de la famille.

* la sécurité sur l'ensemble du territoire national (gendarmerie...)

* l'organisation du territoire (Pays, Plan, Etat, Régions, Communautés...)

* la garantie et le renforcement de la capacité de financement des communes par l'État. Ce financement doit être garanti par un contrat de croissance prenant en compte entre autres, l'augmentation des charges, la garantie de l'État devant la réforme de la TP, que les compensations de l'État fassent l'objet de dégrèvement et non des subventions sujettes à diminution par la suite.

* le soutien des collectivités des départements d'Outre-Mer et de Mayotte.

FLASH CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 19 Mai 1998 :

- deux emplois-jeunes ont été accordés. En ce qui concerne celui d'animateur sportif, les entretiens ont eut lieu, sur 8 candidatures, 5 ne sont pas venus, 1 seul s'étant excusé. Il est proposé de garder une candidature en attente et de relancer un appel d'offres auprès de l'A.N.P.E.

• Agrandissement du cimetière : une première tranche de travaux pourrait être réalisée, M. Armengol demande que la commission contrôle le projet pour définir le prix du m² vendable après demande de subvention. Il est donc prévu : des caveaux, des concessions et des columbariums.

• Travaux devant être réalisés courant 1999

. salle polyvalente (isolation thermique et phonique - chauffage)

. église (2 façades - mise aux normes électrique - restauration Chapelle)

. Ecrêtement du barrage sur le Sègre pour abaisser son lit

. Aménagement de l'espace ludique avec création d'un plan d'eau

Séance du 11 Août 1998 :

- M. Armengol fait part de la proposition du tuteur de Melle Rigole Marguerite de céder à la Commune l'ensemble des terrains lui appartenant pour un montant global de 50.000 F.

- L'UDAF propose la vente de l'immeuble appartenant à Melle BERTRAND Renée. Cet immeuble a été évalué par le Service des Domaines. C'est une opportunité qui se présente et que nous devons peut être saisir après réflexion.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

FLASH CONSEIL MUNICIPAL (suite)

Séance du 11 Août 1998 :

En effet ce bâtiment, situé au cœur du village est un point stratégique important dont nous avons besoin; D'autant plus que le prix paraît raisonnable. Mr Gérémius responsable de la commission des finances fait le point financier de la commune. Cet achat doit faire l'objet de demandes de subventions, le complément devant être financé par un emprunt.

M. Calvet, Conseiller Régional, contacté, précise que cet achat peut être pris en compte dans un projet d'ensemble comprenant les travaux de réhabilitation. Le principe d'achat est retenu.

Séance du 23 Octobre 1998 :

- Modification du P.O.S. : suite à diverses propositions, Mme GAMBIA Marianne, urbaniste a été retenue pour réaliser cette révision. La délibération permettant de lancer la procédure est prise et adressée aux services compétents.
- Vue le danger sur la traversée de Rô, le Conseil Municipal a demandé au Conseil Général de limiter la vitesse de la circulation et d'interdire cette route aux poids lourds.

NOS ASSOCIATIONS

A.S.E.S.F

L'Association pour la Sauvegarde de l'Eglise Ste Eugénie remercie vivement les personnes qui ont participé à la tombola de la fête du ROSER.

Le gain obtenu s'élève à 9.000,00 Francs.

Les heureux gagnants du tirage, qui s'est déroulé le dimanche 4 Octobre dernier, sont les suivants :

* Mr BRUNET : 1er lot : - un week-end à LOURDES au relais Mercure offert par Mr Jean BUSCAIL ainsi qu'un bon d'essence offert par Mr. Victor ROUGE

* Mme STEFFEN : 2ème lot : un jambon de Cerdagne offert par Mr. Bernard BONZOM,

* Mr MOR : 3ème lot : un aspirateur air eau offert par les Ets BRISCOSPHERE,

* Mme OLLIVER : 4ème lot : un tête à tête

A tous un grand merci et rendez-vous pour l'année prochaine 1er dimanche d'octobre.



Le CLUB DU 3ème AGE

Le Club est heureux de célébrer de nombreux anniversaires:

Madame PAVA Marie a fêté son 90ème anniversaire, Mesdames ASSERIN Paulette, DERRIEN Jeanne et Monsieur CASALS Jean leur 80ème anniversaire, Mesdames CAPDEILLAYRE Christiane, BARRERA

Carmen, PEYRATO Antoinette, SABOYA Germaine, SANCHEZ Benita, leur 70ème anniversaire ainsi que Monsieur JARQUE Joseph. C'est au restaurant PLANES que le Club a fêté le repas de fin d'année dans une excellente ambiance. Madame DEBONNET Ginette notre si dévouée et regrettée ancienne secrétaire est allée rejoindre ses enfants dans le département des Pyrénées Atlantiques. Nous souhaitons à notre Président Monsieur FORN Alexandre un bon rétablissement après son intervention chirurgicale.

LE LIONS-CLUB DE LATOUR-DE-CAROL "MONTAGNES CATALANES"

Vous informe que grâce à l'élan de générosité des personnes ayant participé à la soirée donnée au profit du petit ROBIN dans la salle polyvalente François Ester le 22 juillet dernier, un chèque de 6.000,00 F a pu être remis à l'association "S.O.S. POUR ROBIN".

La famille de ROBIN et les membres de cette association s'associent à nous pour dire à tous un grand merci.

UNE INITIATIVE POUR LE TELETHON

A l'occasion du Téléthon le Club Loisirs Créatif a organisé une tombola ; Un tirage au sort devant huissier de Justice a désigné les heureux gagnants. Nous remercions les commerçants ainsi que toutes les personnes qui ont participé à cette initiative et permis ainsi de rassembler la somme de 4.000 Francs au profit du Téléthon.

HANDICHEVAL

Les organisateurs (l'Office du Tourisme et la Commune de Saillagouse) ont accueilli l'ensemble Maurice Calvet en l'église Sainte Eugénie. La totalité des recettes (diminuées des frais du groupe) a été remise au Docteur Garrigue, Président de "Handi-cheval" soit 1.500 francs en faveur de cette association qui met l'équitation au service des personnes handicapées.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette manifestation ainsi qu'à l'ensemble Maurice Calvet.

Comme un peu partout en France, la Coupe du Monde et le succès de l'équipe Jacquet aura eu un effet bénéfique au sein du F.C. Cerdagne Font-Romeu Capcir. Dans les catégories de débutants à benjamins, les effectifs ont doublés depuis l'année dernière et nombre de jeunes Cerdans en herbe tentent chaque week end d'imiter leurs idoles, de Zidane à Barthèz, sous la houlette de leurs entraîneurs respectifs. Dans les catégories supérieures, où nos joueurs se mesurent chaque dimanche aux équipes de l'Aude, du Gard ou de l'Hérault, les résultats sont à la hauteur de nos espérances. L'équipe fanion évoluant en DHR se trouve bien calé dans le ventre mou du classement et malgré une équipe jeune et enthousiaste, nous surprend et rivalise avec les ténors de sa poule, que sont Port la Nouvelle et Perpignan. Les espoirs, seule équipe du département à évoluer en Ligue Excellence, s'accrochent et défendent chèrement leurs peaux. Les résultats, cependant sont décevants, une plus grande rigueur et une présence à l'entraînement de nos garçons devraient leur permettre de redresser la barre.



Equipe des -15 ans

Les - de 17 ans occupent actuellement une 3ème place confortable malgré 2 matchs en moins et espèrent un faux pas du leader, Béziers pour pouvoir grappiller les points nécessaires pour l'objectif avoué : la montée en Ligue Excellence.

Les - de 15 ans sont la bonne surprise de notre Club. Ils ont pris la tête du championnat Régional d'Honneur. Ils continueront à se battre corps et âme pour franchir la ligne d'arrivée en tête. Il faudra cependant rester concentré et appliquer avec sérieux les conseils des entraîneurs Fabien Ozubko et Benoît Babry.

Quant à l'équipe réserve, tributaire de beaucoup trop de paramètres essaye malgré tout de survivre, la 3ème place actuellement est un véritable exploit. Sur les ordres de Michel Dorlac et du sorcier Michel Izern, gageons que cette équipe puisse nous réserver une bien bonne surprise avant la fin de la saison.

A vous, dirigeants, joueurs, partenaires et élus, le F.C.C. vous souhaite une bonne année 1999 et espère vous voir très bientôt sur les terrains de Cerdagne pour encourager nos jeunes espoirs, toujours prêt à se donner à fond pour promouvoir et donner une bonne image du F.C.C.

Signé : B. Corsan.

L'A.M.C.C.

L'Association Mycologique de Cerdagne Capcir est née le 8 juillet 1998, avec l'ambition de développer l'étude des champignons et de leur biotope et de diffuser cette connaissance auprès du public par tous les moyens d'action et d'information dont dispose l'association.

Tous les lundis soirs à 21 heures, les "AMCCois et oises" se réunissent, dévidant sur la table de réunion leurs paniers, cagettes, tupperwares et autres contenants ; suivent alors de longues discussions passionnées où l'on s'exclame, s'émerveille, goûte et renifle... et si quelques uns d'entre eux mêlent à la conversation quelques mots de latin ou de grec, c'est en toute simplicité : les champignons possèdent tellement de petits noms familiers en français et en patois que seul leur nom botanique peut fédérer un tel débordement d'affection.

Le règne (car c'est bien un règne à part au même titre que les règnes animal et végétal) des champignons n'a rien de pervers, c'est nous qui sommes ignorants à les reconnaître ! Ils sont dif-

férents les uns des autres, ni plus ni moins que ne le sont entre eux un poireau et une asperge, une pêche et une nectarine ou bien encore une orange et une mandarine.

Savez-vous que sous le simple vocable de "Cèpe", 4 espèces sont concernées toutes aussi délicieusement parfumées les unes que les autres, mais avec chacune leur touche de saveur personnelle :

* le Cèpe de Bordeaux (*Boletus edulis*) avec son liseré blanc au bord du chapeau,

* le Tête de nègre (*Boletus aereus*) si parfait dans ses formes dodues,

* le Cèpe des pins (le Cèpe ! pas le bolet !) (*Boletus pinophilus*) avec ses chaudes nuances acajou,

* le Cèpe d'été (*Boletus aestivalis*), celui de la photo, si savoureux mais si vite véreux !

Et le "Rouballou", la star de beaucoup de foyer de Cerdagne Capcir, savez-vous que ce petit nom d'amour regroupe une dizaine d'espèces culinairement très différentes : des finement parfumés Lactaires délicieux et sanguin (*Lactarius deliciosus* et *sanguifluus*), au très médiocre lactaire saumon (*Lactarius salmonicolor*), en passant par le rare et surprenant *Lactarius hemicyaneus* dont le lait est bleu dans le chapeau et orange dans le pied (il nous honore de sa présence dans un petit coin de la forêt de Barres).

Enfin, c'est la Corriollette que nous avons choisie à l'unanimité comme emblème. Elle fleurit les pâturages du printemps à l'automne et garnit nos bocaux et boîtes le restant de l'année. On l'appelle suivant les régions "petit Mousseron", "Bouton de Guêtre", "Secret", "Carriolottes", "Corriolottes" ou "Marasme des Oréades", son nom scientifique étant "*Marasmius oreades*". Quoiqu'il en soit tous les "carriophiles" s'accordent à dire qu'elle n'a pas son pareil pour parfumer à merveille les omelettes, sauces, quiches, soupes, gratins ...

On pourrait encore vous parler du mal-nommé Bolet à pied rouge (*Boletus erythropus* que l'on aura dû appeler le Bolet à chair jaune citron) qui déclenche les passions : "Passera t-il ou pas à la casserole ?"... et le Cœur de sorcière (*Clathrus ruber*) l'avez-vous déjà vu ? Et le Lépiste à odeur d'iris (*Lépista irina*) l'avez-vous déjà senti ?

Non !! Mais venez nous rejoindre ! La Nature est tellement belle et surprenante.

Pour tous renseignements Tél : 04.68.30.56.59.



Cèpe d'été (*Boletus aestivalis*)

CARNET COMMUNAL

MARIAGE :

- Muriel PICART et Olivier ROVIRE, le 1er août 1998
- Christelle CARBONNIER et Fabrice MAURICE, le 1er août 1998
- Nathalie VARLET et Conrad HARRINGTON, le 15 août 1998
- Emmanuelle RODA et Manu MORALES, le 5 décembre 1998

NAISSANCES :

- Romane BRUNEAU, née le 19 août 1998
- Valentin TESSENEAU, né le 19 août 1998
- Hugo BEAU, né le 6 octobre 1998

DECES :

- Antonio DEL VALLE, décédé le 20 juillet 1998
- Denise SANS, décédée le 6 août 1998
- Marguerite TUBAU, décédée le 22 septembre 1998
- Marie-Louise PALAU, décédée le 18 octobre 1998
- Marcel DERRIEN, décédé le 2 novembre 1998